

Procès verbal

Le vendredi 05 juin 2026 à 19 heures 00, l'assemblée, régulièrement convoquée le 01 juin 2026, s'est réunie sous la présidence de Pascal LARGE.

Secrétaire de la séance : Patrick GORECKI

Présents : Pascal LARGE, Yasminah LAMURE, Frédéric IAMETTI, Fatma ARDA, Patrick GORECKI, Jean-Charles BRIDET, Mélanie LEPY, Diane GARDETTE, Thomas BOTTI, Nadine RENOUD-GRAPPIN (VILLETTE), Aurélien VAUTRIN

Représentés : Anne TRICO représentée par Yasminah LAMURE, Pierre COUTURIER représenté par Frédéric IAMETTI, Julien PRETET représenté par Thomas BOTTI, Clémence GILABERT représentée par Pascal LARGE

Absents et excusés :

Ordre du jour :

Élection des délégués et des suppléants appelés à participer au collège électoral pour l'élection des sénateurs.

1. Ouverture de la séance

Ouverture de la séance et vérification du quorum

2. Approbation du procès-verbal de la réunion précédente

Adoption du procès-verbal du 13 mai 2026

3. Élection des délégués et suppléants des conseils municipaux

Constitution du bureau électoral

Scrutin

Opérations à l'issue du vote

Délibérations du conseil :

Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 13 mai 2026
(N° DE 031 2026)

Monsieur le Maire rappelle que l'assemblée est appelée à approuver le procès-verbal de la précédente séance du conseil municipal.

En conséquence, il est proposé au conseil municipal d'approuver le procès-verbal de la séance du 13 mai 2026.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

approuve le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 13 mai 2026.

Élection des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants pour les élections sénatoriales au scrutin majoritaire (N° DE_032_2026)

1. Mise en place du bureau électoral

M. Pascal LARGE, maire a ouvert la séance.

M. Patrick GORECKI a été désigné en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art. L. 2121-15 du CGCT).

Le maire a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré 11 conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L. 2121-17 du CGCT était remplie.

Le maire a ensuite rappelé qu'en application de l'article R. 133 du code électoral, le bureau électoral est présidé par le maire ou son remplaçant et comprend les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin, à savoir MM. Pascal LARGE et Patrick GORECKI / M. Thomas BOTTI et Mme Mélanie LEPY.

2. Élection des délégués

2.1. Résultats du premier tour de scrutin de l'élection des délégués

Nombre de conseillers présents et représentés : **15**

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : **0**

Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés dans l'urne) : **15**

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : **0**

Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau : **0**

Nombre de suffrages exprimés : **15**

Majorité absolue : **8**

Ont obtenu :

M. Pascal LARGE : 15 voix (quinze)

M. Frédéric IAMETTI : 15 voix (quinze)

Mme Fatma ARDA : 15 voix (quinze)

2.2. Proclamation de l'élection des délégués

M. Pascal LARGE, né le 30 juillet 1960 à Oullins (69)

A été proclamé élu au 1er tour et a déclaré accepter le mandat.

M. Frédéric IAMETTI, né le 12 juillet 1964 à Mâcon (71)

A été proclamé élu au 1er tour et a déclaré accepter le mandat.

Mme Fatma ARDA, née le 25 mai 1981 à Mâcon (71)

A été proclamée élue au 1er tour et a déclaré accepter le mandat.

3.Élection des suppléants

3.1.Résultats du premier tour de scrutin de l'élection des suppléants

Nombre de conseillers présents et représentés : **15**

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : **0**

Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés dans l'urne) : **15**

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : **0**

Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau : **0**

Nombre de suffrages exprimés : **15**

Majorité absolue : **8**

Ont obtenu :

M. Patrick GORECKI : 15 voix (quinze)

Mme Anne TRICO : 15 voix (quinze)

M. Thomas BOTTI : 15 voix (quinze)

3.2.Proclamation de l'élection des suppléants

M. Patrick GORECKI, né le 14 août 1963 à Saint-Vallier (71)

A été proclamé élu au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

Mme Anne TRICO, née le 09 août 1976 à Lyon 7^{ème} arrondissement (69)

A été proclamée élue au 1er tour et a déclaré accepter le mandat.

M. Thomas BOTTI, né le 22 mars 1990 à Le Creusot (71)

A été proclamé élu au 1er tour et a déclaré accepter le mandat.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15.

Pascal LARGE
Président de séance



Patrick GORECKI
Secrétaire de séance